

Progression Education civique et morale - année 2017/2018 - Lise Balet - CE1/CE2



Période
1

La sensibilité : soi et les autres (se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur ; apprendre à coopérer)

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres (respecter les autres et les règles de la vie collective ; participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat ; connaître ses droits et les moyens de les faire valoir ; comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative ; connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique)

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres (exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnel ; s'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres)

L'engagement : agir individuellement et collectivement (respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres, s'impliquer dans la vie scolaire ; réaliser un projet collectif ; coopérer en vue d'un objectif commun ; expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité ; prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école)

L'élaboration des règles de la classe

*Débats philosophiques :
Le chemin de l'école*

Période
2

La sensibilité : soi et les autres (se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur ; prendre soin de soi et des autres ; identifier et partager des émotions, ses sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés)

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres (connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique)

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres (exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnel ; s'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres ; différencier son intérêt particulier de l'intérêt général)

L'engagement : agir individuellement et collectivement (respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres, s'impliquer dans la vie scolaire ; réaliser un projet collectif ; coopérer en vue d'un objectif commun ; prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école)

Travail autour du respect de l'environnement et notamment de la protection du littoral

*Débats philosophiques :
Océans*

Période
3

La sensibilité : soi et les autres (se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur ; prendre soin de soi et des autres ; identifier et partager des émotions, ses sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés ; accepter les différences ; apprendre à coopérer)

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres (connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique)

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres (exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnel ; s'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres ; différencier son intérêt particulier de l'intérêt général ; aborder la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire)

L'engagement : agir individuellement et collectivement (respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres, s'impliquer dans la vie scolaire ; réaliser un projet collectif ; coopérer en vue d'un objectif commun ; prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école ; expliquer en mots simples la fraternité)

Travail théâtral et artistique autour des émotions et de la gestion des conflits ou désaccords par le langage ou la théâtralisation

*Débats philosophiques :
Mon maître d'école +
fables mythologiques*

Période

4

La sensibilité : soi et les autres (accepter les différences ; apprendre à coopérer ; se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur ; prendre soin de soi et des autres ; identifier et partager des émotions, ses sentiments dans des situations et à propose d'objets diversifiés)

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres (connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique)

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres (exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnel ; s'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres ; différencier son intérêt particulier de l'intérêt général)

L'engagement : agir individuellement et collectivement (respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres, s'impliquer dans la vie scolaire ; réaliser un projet collectif ; coopérer en vue d'un objectif commun ; prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école)

Travail autour de la découverte des étoiles et des constellations
Création d'une exposition collective

*Débats philosophiques :
Saisons*

Période

5

La sensibilité : soi et les autres (se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur ; prendre soin de soi et des autres ; accepter les différences ; identifier les symboles de la République présents dans l'école)

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres (connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique)

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres (exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnel ; s'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres ; différencier son intérêt particulier de l'intérêt général)

L'engagement : agir individuellement et collectivement (respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres, s'impliquer dans la vie scolaire ; réaliser un projet collectif ; coopérer en vue d'un objectif commun ; prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école)

Travail autour de la découverte des continents et des différents pays du monde

Création d'un spectacle théâtral sur des musiques variées (spectacle de fin d'année) et création d'un chant polyglotte avec symboles des pays

*Débats philosophiques :
Le grand jour*

Progression Education civique et morale

L'éducation morale n'est pas du seul fait ni de la seule responsabilité de l'école ; elle commence dans la famille. L'enseignement moral et civique porte sur les principes et valeurs nécessaires à la vie commune dans une société démocratique. Il se fait dans un cadre laïque. Ce cadre impose une obligation de neutralité, mais celle-ci ne doit pas conduire à une réticence dans l'affirmation des valeurs transmises. Les enseignants sont tenus de promouvoir ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire.

Cet enseignement a pour objet de transmettre et de faire partager les valeurs de la République acceptées par tous, quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels. A l'écoute de chacun, l'enseignant encourage l'autonomie, l'esprit critique et la coopération. Il veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves.

Les connaissances et compétences à faire acquérir ne sont pas juxtaposées les unes aux autres. Elles s'intègrent dans une culture qui leur donne sens et cohérence et développe les dispositions à agir de façon morale et civique.

L'ECM a pour but de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Il met en œuvres 4 principes :

- Penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix
- Comprendre le bien fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles
- Reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie
- Construire du lien social et politique

L'ECM privilégie la mise en activité des élèves.

L'ECM doit avoir un horaire spécialement dédié mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné à côté des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme. Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement.

Les connaissances et les compétences visées par l'ECM se construisent progressivement en lien avec la maturité de l'élève et son développement psychologique et social. Cela nécessite la reprise des objets enseignés et la consolidation des acquis en suivant des démarches diversifiées et adaptées à l'âge des élèves, afin que l'équipe puisse construire sur chacun des cycles une progression définie autour de quelques repères annuels.

Le caractère spécifique de l'ECM suppose la valorisation du travail en groupe ainsi que le recours à des travaux interdisciplinaires ; cet enseignement fait l'objet d'une évaluation qui porte sur des connaissances et des compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives et non sur le comportement de l'élève.

La progression d'ECM est donc étroitement liée aux projets de la classe. Aussi, la progression n'est pas travaillée en fonction des différents thèmes à aborder, mais en fonction des différentes problématiques, abordées par les projets de la classe, et qui permettent donc de travailler, de façon transversales et en même temps, les différents thèmes de l'ECM

